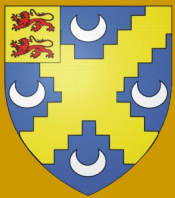


Commune Info



Chanteix

Janvier 2022

03

LE MOT DU
MAIRE

04

L'ÉQUIPE
MUNICIPALE

06

CHANTIERS
PARTICIPA-
TIFS

08

TRAVAUX

10

FINANCES
ET BUDGET

11

VIE
MUNICIPALE

16

VIE LOCALE

18

CÉRÉMONIES

20

FÊTES ET
ANIMATIONS

23

VIE SCOLAIRE
EXPRESSION DES
ASSOCIATIONS

31

ÉTAT CIVIL
BIEN VIVRE
ENSEMBLE

32

ACTEURS
ÉCONOMIQUES

La diffusion de ce nouveau numéro de « Comm'une Info » a été retardée cette année. Nous avons souhaité être solidaires des difficultés rencontrées par notre imprimeur local.

Veuillez nous excuser pour ce retard.

L'Equipe de rédaction

Rédaction/conception* :

Carla AFONSO DA CRUZ, Christophe BOURDET, Céline DUMAS, Chrystèle GAMBARINI, Marcel GUINDRE, Evelyne LAVENU, Jean MOUZAT, Françoise SERRE, Catherine VIDAL et les associations

Remerciements aux associations

Crédit photos* : Carla AFONSO DA CRUZ, Céline DUMAS, Catherine VIDAL, les associations

*par ordre alphabétique





C'est avec joie et grand plaisir que je viens vers vous en ce début d'année pour vous présenter les traditionnels vœux des élus.

Le conseil municipal et les employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2022. Sans vouloir sombrer dans le pessimisme ambiant, force est de constater que la crise sanitaire à laquelle nous faisons face après bientôt deux ans tient toujours le devant de la scène.

Nous devons continuer à résister avec détermination, il en va de l'avenir de notre pays, de notre organisation de vie au quotidien ou à plus long terme.

L'année écoulée a été particulièrement difficile, la priorité pour les élus a été donnée au bon fonctionnement des services à la population avec une impérative priorité : l'école. L'école a fait l'objet de toutes les attentions, que ce soit dans le fonctionnement pédagogique ou au niveau de la restauration qui avait été transférée à la boîte en zinc.

Je veux ici souligner la compréhension de chacun, les associations, les particuliers ou les employés communaux qui ont fait preuve de la plus grande responsabilité lorsqu'il s'est agi de favoriser l'intérêt majeur. Une bienveillance particulière a été portée aux plus fragiles d'entre nous qui, pour diverses raisons que ce soit la maladie, l'âge ou la situation familiale, peuvent se retrouver en difficulté. Là encore la solidarité n'est restée vain mot et s'est organisée autant que nécessaire.

Cette pandémie persistante ne doit pas nous résigner au repli, repli des idées et des engagements. Les élus sont résolument engagés dans une démarche de développement et d'amélioration des infrastructures communales. Pour coller au plus près des réalités du moment, il est quelquefois nécessaire de s'adapter à une situation nouvelle.

« Le Plan de relance » proposé par l'Etat a incité les élus à lancer le projet de rénovation énergétique du bâtiment école dans son ensemble ainsi que la réfection du local réfectoire. Ce projet, dont vous verrez par ailleurs le montage, doit être achevé d'ici la fin de l'année.

Il apparaît aujourd'hui comme une priorité de faire avancer le dossier « Boîte en zinc / Maison Poumier ». Chacun s'accorde sur le fait que notre salle a de sérieux besoins de travaux pour retrouver sa belle superbe et la Maison Poumier ne saurait rester bien plus longtemps dans un tel état de délabrement.

2022, devra sur ce point, être l'année qui donnera le départ d'un bel investissement.

Le dernier recensement de la population révèle que Chanteix fait partie de ces communes qui ont gagné des habitants. Nous devons nous en réjouir et surtout continuer à œuvrer au quotidien pour rendre notre commune toujours plus accueillante. La culture du travail bien fait et la capacité à résister sont de vraies valeurs de la République, qui là, trouvent tout leur sens.

Pour la deuxième année, la cérémonie des vœux et la présentation des nouveaux habitants sont annulées. Ce moment de convivialité est important, il participe grandement à ce savoir vivre qui caractérise notre commune. En 2022, notre pays va vivre un grand moment de démocratie. Nous allons être appelés à élire le Président de notre République et à renouveler nos représentants à l'Assemblée Nationale. J'invite chacun à prendre ses responsabilités ! Nous avons la chance de vivre en France ; par notre participation massive, à ces scrutins, choisissons de manière citoyenne un bel avenir à notre pays.

Vous le savez, par delà toutes les difficultés que nous devons surmonter, il faut être solidaires et unis, pour ensemble, aller vers la belle clarté d'un jour nouveau qui va apparaître...

Faisons de 2022, une année d'espérance.

Jean MOUZAT

L'équipe municipale

	<p>Jean MOUZAT Maire</p>	<p>7ème Vice-Président en charge des Travaux, de la Voirie et du Patrimoine à Tulle Agglo</p>
	<p>Françoise SERRE 1ère Adjointe</p>	<p>Déléguée titulaire au Pays d'Art et d'Histoire Vice-Présidente de la commission Finances</p> <p>Membre des commissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affaires scolaires, sociales et centre de loisirs - Fleurissement et embellissement de la commune - Information et communication
	<p>Christophe BOURDET 2ème Adjoint</p>	<p>Membre des commissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine - Fêtes et cérémonies - Voirie et travaux
	<p>Marcel GUINDRE 3ème Adjoint</p>	<p>Délégué suppléant au Syndicat intercommunal d'électrification du Canton de Seilhac</p> <p>Vice-Président de la commission Voirie et travaux</p>
	<p>Catherine VIDAL 4ème Adjointe</p>	<p>Délégué suppléante à Corrèze habitat Vice-Présidente de la commission Affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques</p> <p>Membre des commissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine - Finances - Fleurissement et embellissement de la commune - Information et communication
	<p>Isabelle BAUDRY Conseillère municipale</p>	<p>Déléguée titulaire au Comité de jumelage de Seilhac et à l'Association des communes Jumelées de Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Vice-Présidente de la commission Fêtes et cérémonies</p> <p>Membre des commissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques - Finances - Fleurissement et embellissement de la commune
	<p>Éric LIVET Conseiller municipal</p>	<p>Délégué titulaire à Corrèze habitat</p> <p>Membre des commissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine - Finances - Voirie et travaux

L'équipe municipale

	<p>Thierry LANNES Conseiller municipal</p>	<p><i>Correspondant défense</i> titulaire Vice-Président de la commission <i>Fleurissement et embellissement de la commune</i> Membre des commissions : – <i>Affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques</i> – <i>Voirie et travaux</i></p>
	<p>Julien BARATAUD Conseiller municipal</p>	<p>Délégué titulaire au <i>Comité syndical SIAP du Maumont</i> Vice-Président de la commission <i>Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine</i> Membre de la commission <i>Affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques</i></p>
	<p>J.-Marc SIMONEAU Conseiller municipal</p>	<p>Délégué titulaire au <i>Syndicat intercommunal d'électrification du Canton de Seilhac</i> Délégué suppléant au <i>Comité syndical SIAP du Maumont</i> <i>Correspondant défense</i> suppléant Membre des commissions : – <i>Fêtes et cérémonies</i> – <i>Voirie et travaux</i></p>
	<p>Valérie BOUCHAREL Conseillère municipale</p>	<p>Déléguée titulaire à l'<i>Instance de coordination et de l'autonomie de Seilhac</i> et Déléguée suppléante à la <i>Mission locale</i> Vice-Présidente de la commission <i>Affaires scolaires, sociales et centre de loisirs</i> Membre des commissions : – <i>Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine</i> – <i>Fleurissement et embellissement de la commune</i></p>
	<p>Evelyne LAVENU Conseillère municipale</p>	<p>Déléguée suppléante à l'<i>Instance de coordination et de l'autonomie de Seilhac</i> et au <i>Pays d'Art et d'Histoire</i> Membre de la commission <i>Information et communication</i></p>
	<p>Carla AFONSO DA CRUZ Conseillère municipale</p>	<p>Déléguée suppléante au <i>Comité de jumelage de Seilhac</i> et à l'<i>Association des communes Jumelées de Nouvelle-Aquitaine</i> Vice-Présidente de la commission <i>Information et communication</i> Membre des commissions : – <i>Affaires scolaires, sociales et centre de loisirs</i> – <i>Affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques</i> – <i>Fêtes et cérémonies</i></p>
	<p>J.-Pierre VERGNE Conseiller municipal</p>	<p>Délégué titulaire au <i>Comité syndical SIAP du Maumont</i> et Délégué suppléant au <i>Syndicat intercommunal d'électrification du Canton de Seilhac</i> Membre des commissions : – <i>Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine</i> – <i>Fêtes et cérémonies</i></p>
	<p>J.-François POUMIER Conseiller municipal</p>	<p>Délégué titulaire au <i>Syndicat intercommunal d'électrification du Canton de Seilhac</i> et à la <i>Mission locale</i> Délégué suppléant au <i>Comité syndical SIAP du Maumont</i> Membre des commissions : – <i>Affaires scolaires, sociales et centre de loisirs</i> – <i>Finances</i></p>



Plusieurs chantiers participatifs ont été organisés à l'initiative de la commune afin de créer des moments d'échange conviviaux tout en permettant de restaurer et entretenir le patrimoine naturel de notre commune.

Restauration des landes du Baspeyrat

Les biens de section du Baspeyrat sont constitués d'anciennes landes à bruyères traditionnellement pâturées par des moutons et entretenues par l'ensemble des habitants du hameau. Délaisés depuis de nombreuses années, ils sont maintenant colonisés par les fougères, les bourdaines et les saules, et les pieds de bruyère se font de plus en plus rares. Ces landes, qui colonisent des terrains pauvres, recouvraient une grande partie des hauteurs limousines il y a un siècle, et ces paysages ont presque complètement disparus, souvent remplacés par



des plantations de résineux. Ils sont pourtant, à la fois une part de l'identité paysagère limousine, un témoin de pratiques agricoles traditionnelles et un refuge pour des espèces animales et végétales rares et menacées.

Depuis 2017, la Mairie de Chanteix a signé une convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine, pour restaurer ces landes du Baspeyrat. Un troisième chantier participatif a eu lieu dans ce cadre le 26 février 2021 pour couper des arbustes.

Les branches coupées ont été valorisées auprès de plusieurs entreprises locales. Ainsi, le boulanger du fournil du Brezou a fait des fagots pour allumer son

four à bois. Des branches de Bourdaine ont été écorcées par une cueilleuse de plantes médicinales pour répondre à une demande en herboristerie. Et un broyeur prêté à la commune par Tulle Agglo a permis d'exporter le reste des branchages qui a été utilisé en paillage sur les cultures de plantes médicinales de la ferme Melilotus, sur le jardin du gîte La Belle Verte au Baspeyrat et dans les jardins particuliers de bénévoles ayant participé au chantier.

Une mare a également été creusée en fin d'année, pour permettre l'abreuvement des animaux qui pâturent le site depuis 2020.

Un autre chantier participatif a eu lieu le week-end du 29-30 janvier :

- un chantier le samedi 29 janvier en lien avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine sur les landes du Baspeyrat, comme les années précédentes (coupe et broyage d'arbustes, entretien des clôtures...) ;
- un autre chantier organisé par la mairie le dimanche 30 janvier pour la restauration de chemins publics dans le même secteur autour du Baspeyrat.





Première journée de restauration des chemins ruraux !

Un premier chantier participatif pour la restauration des chemins publics

Le réseau de chemins publics de la commune de Chanteix constitue un patrimoine commun important permettant aux habitants de la commune comme aux visiteurs de découvrir le riche patrimoine naturel et paysager de la campagne chanteixoise. Si certains chemins sont régulièrement empruntés et font déjà l'objet d'itinéraires de randonnée balisée, d'autres sont peu à peu délaissés et deviennent impraticables par manque d'entretien. Certains ont également été condamnés ou clôturés par des propriétaires riverains. Un état des lieux de l'état de conservation de l'ensemble de ce réseau de chemins est en cours de réalisation par les élus et permettra d'identifier les chemins à restaurer et entretenir, ainsi que de produire des cartes de l'ensemble des circuits pédestres possibles sur la commune, à la disposition des habitants et randonneurs.

Le dimanche 19 décembre dernier, un premier chantier participatif organisé par la municipalité a réuni 11 personnes (dont 4 enfants très motivés !). Une matinée bien remplie a permis de dégager deux chemins publics très embroussaillés et jusque là impraticables, de part et d'autres de la RD170 entre Chauzu et Champeaux. La matinée s'est terminée par un pique-nique partagé convivial devant la Boîte en zinc.

A la suite du succès de ce premier chantier et de la motivation des participants, d'autres journées similaires seront proposées régulièrement afin de restaurer et entretenir ce patrimoine commun que sont nos chemins publics. L'objectif est de pouvoir restaurer progressivement au cours des années à venir l'ensemble des chemins permettant de créer de nouveaux circuits de balades sur la commune, à l'image de ceux déjà en place aux Zignalets, aux Maurians ou le long de la vallée du Brezou.



Une partie de l'équipe au boulot avant un casse-croûte bien mérité.
Merci à tous les participants !



Pour plus d'infos sur ces événements à venir, prenez contact avec la Mairie ou directement avec Julien Barataud julien.barataud@gmail.com.





TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

Assainissement école

Coût : 2 100,00 € TTC, soit 1 750,00 € HT

Isolation grenier école

Coût : 4 874,50 € TTC

Contribution financière de Total Marketing France de 4 062,08 €

Reste à charge : 812,42 € correspondant à la TVA (récupérable)

Entrée parking festival

Coût : 1 469,36 € TTC

Audit énergétique bâtiment école et bâtiment poste

Coût : 3 600,00 € TTC, soit 3 000,00 € HT

Travaux couverture de l'ensemble des bâtiments (hors église)

Coût : 6 820,00 € TTC, soit 6 200 € HT (TVA 10 %)

Menuiserie Maison Jean CAROU

(remplacement de la porte d'entrée)

Coût : 2 574 € TTC

Réparation du mécanisme des cloches de l'église Saint-Michel

Coût : 1 368,00 € TTC, soit 1 140,00 € HT

Reprise de la toiture du clocher de l'église

Coût : 1 980,00 € TTC, soit 1 800 € HT

Fin de la pose des panneaux d'adressage

Coût : 10 275,33 TTC soit 8 562,75 € HT

Commande supplémentaire en cours pour 3 panneaux

Coût : 267,18 €, soit 222,65 €

Subvention État : 4 368,00 €

Subvention Conseil Départemental : 4 000 €

Pour rappel, les numéros des maisons sont à poser en limite de propriété, visible de la route.

Les personnes qui n'ont pas encore procédé au changement de leur adresse auprès des différents organismes sont invitées à le faire.

Clôture séparant le parking du bâtiment école et la propriété de Mr SEIGNE

Coût : 2 161,24 € TTC, soit 1 801,03 € HT (travaux en régie)

VOIRIE COMMUNAUTAIRE :

Fin de la réalisation du parking avec accès PMR à l'école et au centre de loisirs

Revêtement en enduit sur les routes de *La Borderie*, *Fleygnac* et dans le bourg

Revêtement en enrobé dans le lotissement de *La pièce de l'étang*



L'installation d'une plateforme de tri avec containers semi-enterrés derrière la Boîte en Zinc n'a finalement pas vu le jour, ce projet étant revu dans le cadre du nouveau schéma de collecte des déchets de Tulle Agglo.



TRAVAUX EN COURS

Travaux énergétique sur tout le **bâtiment école** via le plan de relance :

- réfection entière de la cantine
- Centre de loisirs : en attente de résultats positifs pour le radon. Depuis début septembre des algecos provisoires ont été mis en place dans la cour pour assurer le bon fonctionnement de l'ALSH.

Suivi de toutes les **couvertures des bâtiments communaux**

Changement des **lampadaires du lotissement du Bourdet**

Rénovation d'un appartement dans l'ancien bâtiment "Poste"

Installation d'un **lampadaire solaire au Laca**

Extension **éclairage bourg** (rue Chambrette)

La fibre a été déployée sur la quasi-totalité du territoire communal.

Seuls quelques hameaux ne sont pas encore desservis (*Les Barrières, La Chassagne, La Jaubertie, Fonfrège, Bellevue et l'Etang du Four*) mais, selon des sources officielles, cela ne saurait tarder, en tout cas avant fin 2022.

Pour être éligible à la fibre, il faut faire appel à votre fournisseur d'accès (Orange, SFR, etc.) et posséder une adresse postale qui est celle qui vous a été transmise à l'issue de l'adressage officiel mis en place sur notre commune.

La fibre étant largement déployée, l'adressage référence toutes les données nationales, chacun peut légitimement prétendre à être raccordé. Seuls des problèmes techniques peuvent retarder les connections des particuliers.



PROJETS 2022

Étude pour la **réhabilitation de la maison Pournier et la rénovation de la boîte en zinc**

Rénovation du deuxième appartement bâtiment « Poste »

Mises aux normes de la cantine

Installation de la **fibre dans les bâtiments publics**



Investissements

Investissements réalisés en 2021 :

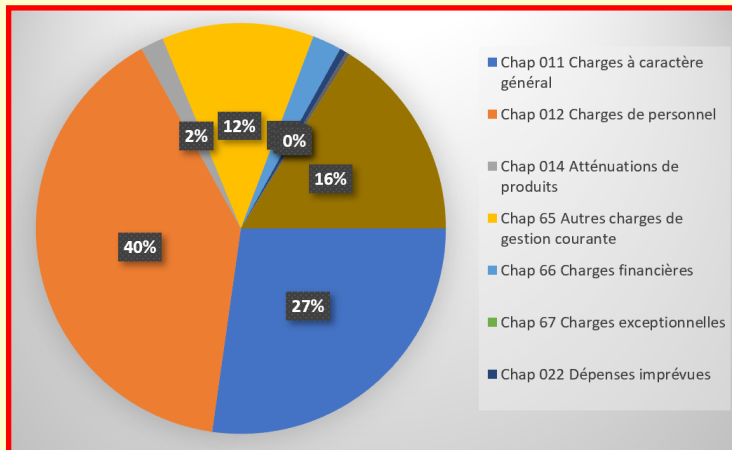
- **Sept tablettes et un vidéo-projecteur interactif** pour poursuivre le renouvellement du matériel de l'école Coût : 4 704,00 € TTC, soit 3 920,00 € HT
- Nouvel **équipement informatique** de la Mairie (ordinateur portable, écran supplémentaire, Pack Microsoft Office, antivirus)
Coût : 2 000,00 € TTC, soit 1 666,67 € HT
Subvention État demandée en février 2021 de 666,66 €, en cours
- **Débroussailleuse thermique** : 785 € TTC
- **Tracteur tondeuse** : 9 800 € TTC
- Remise en fonctionnement du **défibrillateur** (renouvellement des électrodes et batterie) : 438,70 € TTC





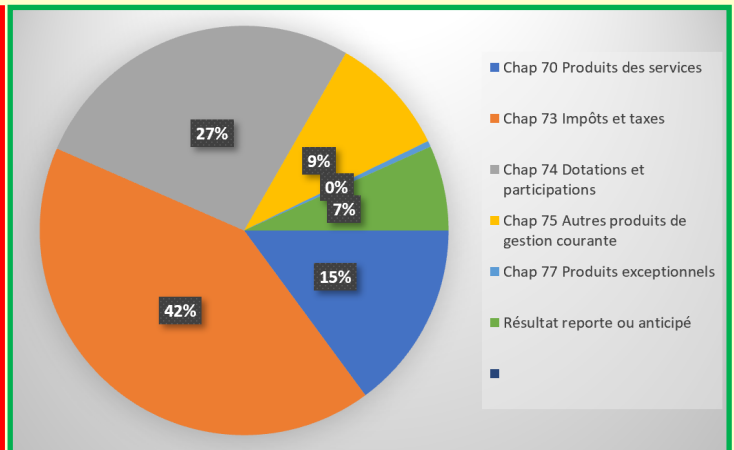
BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2020

FONCTIONNEMENT – DÉPENSES



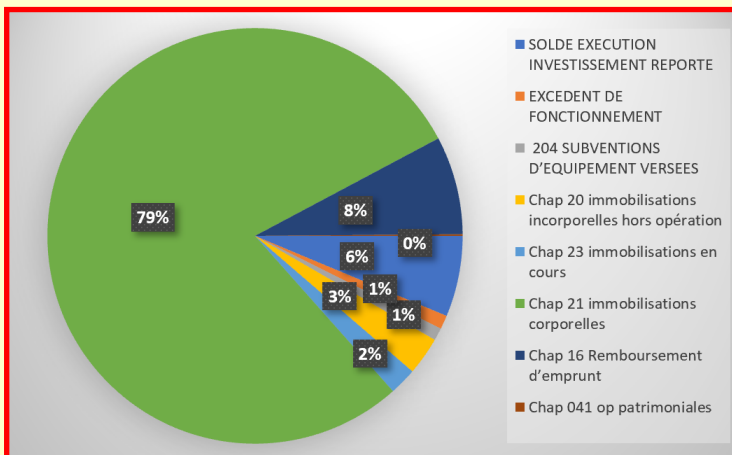
Total des dépenses de fonctionnement :
425 204,23 €

FONCTIONNEMENT – RECETTES



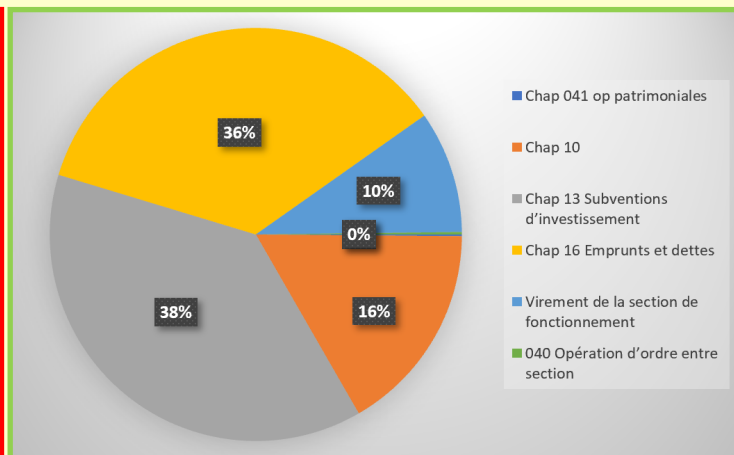
Total des recettes de fonctionnement :
425 204,23 €

INVESTISSEMENT – DÉPENSES



Total des dépenses d'investissement :
714 666,81 €

INVESTISSEMENT – RECETTES



Total des recettes de fonctionnement :
714 666,81 €

BUDGET PRIMITIF CAISSE DES ÉCOLES 2020

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	27 460,00 €
RECETTES	27 460,00 €



PERSONNEL COMMUNAL :



Céline DUMAS

Céline DUMAS, Secrétaire de Mairie
Titulaire temps complet



Chrystèle GAMBARINI

Chrystèle GAMBARINI, Adjoint administratif et Agence postale
Titulaire temps complet



Carole POMPIER

Carole POMPIER, ATSEM et Adjoint technique



Gilles ROBERT

Benoît LACAN

Benoît LACAN, Agent de maîtrise
Titulaire temps complet

Gilles ROBERT, Adjoint technique contractuel
Contractuel sur emploi permanent 17h hebdomadaire

L'investissement du personnel communal a été encore cette année remarquable.

Le rôle qu'il joue pour la commune est très important :

l'administration, l'entretien du village et des infrastructures, l'encadrement des enfants à l'école.

NOUVEAU

Nouveau à Chanteix : le marché du jeudi matin !

Un nouveau marché de producteurs locaux a pris ses quartiers sur la place du village depuis le jeudi 4 novembre 2021, contribuant ainsi au redynamisme du bourg de Chanteix.

Les commerçants vous donnent rendez-vous pour un moment de convivialité et d'échange :

tous les jeudis de 8h30 à 12h30

et vous proposent des fruits et légumes locaux et de saison, une épicerie fine et des articles de décoration. Un fromager devrait les rejoindre prochainement.

Passez également votre commande d'huîtres, de vin, de conserves maison auprès du Maraîcher.

Des plats traiteurs sont proposés à emporter ou à déguster sur place par La Maison Jacquet qui vous reçoit tous les jours de 8h00 à 14h00.

L'offre pourrait très bientôt évoluer puisque d'autres exposants tels qu'un boulanger et un charcutier pourraient venir étoffer les stands.

N'hésitez pas à faire remonter vos demandes en Mairie.

L'objectif est de redynamiser le village en proposant des produits locaux aux habitants. La mairie veut redonner un souffle au village qui n'avait jusqu'à présent pas de marché.

Les commerçants vous attendent nombreux.

Soyons tous acteurs de notre commune !

Maraîcher



LA COLINE VIDILLAC
19270 DONZENAC
0632988921
puzzel19270@gmail.com

Épicerie fine



Décoration



Traiteur



MAIRIE DE CHANTEIX

Le Bourg

19330 Chanteix

Tél : 05 55 29 30 24

mairiedechanteix@wanadoo.fr



Mairie ouverte au public :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h
- les après-midis sur RDV de 14h à 17h30
- et un samedi matin sur deux de 9h à 12h

Permanences du Maire

Le Maire vous reçoit
le mardi matin de 10h à 12h et le
vendredi matin de 10h à 12h en Mairie

Elections 2022



Élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022
Élections législatives les 12 et 19 juin 2022

Attention : Dates limites d'inscription sur les listes électorales

Inscription	Élection présidentielle	Élections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

NUMÉROS UTILES :
École : 05 55 29 40 91
Centre de loisirs : 05 55 29 44 65
La Boîte en Zinc : 05 55 29 01 99

Données INSEE

Population légale au 01/01/2019 en vigueur à compter du 01/01/2022 :

Population municipale : 625

(Population ayant sa résidence habituelle sur Chanteix)

Population comptée à part : 13

(Population ayant résidence habituelle dans une autre commune)

Population totale : 638



REPRISE EN PRÉSENTIEL
dans le respect des règles sanitaires



+ d'infos sur
MAJDC.FR

Le recensement citoyen est obligatoire dans les 3 mois suivants le 16^{ème} anniversaire auprès du Secrétariat de Mairie avec les documents suivants : carte nationale d'identité, livret de famille et justificatif de domicile de moins de mois.

Il vous sera alors remis votre attestation de recensement et vous serez convoqué à la journée défense et citoyenneté.



Deux espaces France Services sont à votre disposition, à Perpezac-le-Noir et depuis quelques semaines à Seilhac.

Deux agents formés vous accompagnent dans vos démarches administratives en ligne en matière de santé, emploi, retraite, impôts, permis de conduire, carte grise.



Agence Postale Communale
Ouverte du lundi au samedi
de 9h à 12h / 05 55 93 09 47



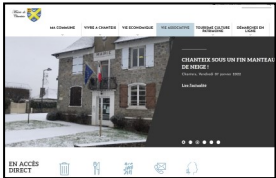
Bienvenue
dans votre
Agence Postale
Ici vous pouvez

- Acheter**
 - des timbres
 - des enveloppes Prêt-à-Poster
 - des emballages pour vos colis
 - des services de réexpédition ou de garde du courrier
- Déposer**
 - vos lettres et colis
- Retirer**
 - vos lettres recommandées
- Effectuer**
 - des opérations financières de dépannage* (relevés d'espèces, transmission de versement d'espèces, demande d'emission ou paiement de mandat cash)

* sous réserve de disponibilités, d'ouvertures de guichet et de la présence d'un agent

Vous avez des questions concernant la gamme des produits et services de La Poste ?
Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner.

LA POSTE



Visitez le site Internet de la Mairie :
www.chanteix.fr

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la vie de la commune, les actualités, les événements, mais aussi les liens vers les associations, les commerces et artisans, l'école, le centre de loisirs, la Mairie...

Les actualités sont mises à jour de façon hebdomadaire.

Vous pouvez également accéder à toutes les démarches en ligne, télécharger les documents et formulaires d'état civil, d'urbanisme... contacter la Mairie en dehors des heures d'ouverture au public.

N'hésitez pas à alimenter les informations sur les événements de vos associations, leur lien permettant une lecture largement diffusée et instantanée.

Laissez libre-court à vos suggestions de publications.

TARIFS COMMUNAUX

Cantine : 2,50 € (enfants), 6,50 € (enseignants/éducateurs)

Concession Cimetière : Concession traditionnelle : 320 €,
Demie-concession : 160 €, Columbarium : 800 €

La Boîte en zinc :

	Particuliers résidant dans la commune	Particuliers résidant hors commune
Salle avec mobilier	155 €	260 €
Salle Mobilier et cuisine	200 €	290 €
Salle complète avec vaisselle	220 €	320 €

* 16 € pour le chauffage - Période du 01/10 au 15/05

* caution de 200 € à la réservation

+ attestation responsabilité civile



L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est un dispositif lancé par Tulle Agglo, d'aides et d'accompagnement des propriétaires pour rénover et améliorer leur habitat.

Vous pouvez bénéficier d'aides financières cumulables et d'un accompagnement gratuit pour :

- le montage des dossiers
- des conseils
- de l'ingénierie

Pour en savoir plus : aides-habitat.agglo-tulle.fr



PLATEFORME DE TRI SÉLECTIF

Deux plateformes de tri sélectif existent sur la commune :

- au Lieu-dit « les Trois Fonds ».
- dans le bourg, près du cimetière

Ces deux plateformes accueillent les déchets qui seront recyclés.



La collecte des ordures ménagères a lieu tous les mardis matin même les jours fériés

PLATEFORME DE COMPOSTAGE

« Les bois noirs » St Mexant

05 55 29 48 93

Ouverte toute l'année :

=> du lundi au vendredi, de 14h à 18h

Et du 1er avril au 31 octobre :

=> le samedi de 9h à 12h, et de 14h à 18h

Elle reçoit tous les déchets verts.

Des bennes à encombrants sont accessibles toute l'année aux horaires d'ouverture.



Un défibrillateur est installé près de la Boîte en Zinc

LE RELAIS

Conteneur à vêtements

nous avons raison de croire en l'Homme

Un conteneur à vêtements est installé sur la place de la Mairie.



Enquête de satisfaction auprès des administrés

Cette enquête, à l'initiative du Secrétariat de mairie entre dans une démarche d'autoévaluation et d'amélioration des services rendus aux usagers.

Rappel des horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h les après-midi sur RDV
- 1 samedi matin sur 2 de 9h à 12h

Si vous avez des remarques, des observations pour améliorer le service et l'accueil des usagers, merci de nous en faire part.

Enquête à retourner par mail à mairiedechanteix@wanadoo.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Merci pour votre participation.

Qualité d'accueil du Secrétariat de mairie			
Téléphonique			
Physique			
Disponibilité			
Ecoute			
Temps d'attente			
Discrétion et confidentialité			
Efficacité et qualité des explications			
Les services			
Horaires d'ouverture *			
Le site internet : - niveau d'information et contenus - accessibilité des pages et facilité d'utilisation - fiabilité et actualisation des informations - agréable à consulter			
Propreté et confort des locaux			



LE SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT VOUS ACCUEILLE :

Du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 18H
Et le vendredi de 9H à 12H

POUR JOINDRE :

Le service administratif du syndicat : 05 55 29 45 10 aux heures d'ouvertures

Par mail : eau.maumont@orange.fr

Le service technique du syndicat pour les urgences : 06 80 36 83 24

POUR CONSULTER LE SITE : www.syndicat-eau-maumont.com

ATTENTION NOUVELLE ADRESSE POSTALE du SYNDICAT :
201 Rue des Sources 19330 FAVARS

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Les relevés des compteurs d'eau ont lieu une fois par an fin septembre en principe sur la commune de Chanteix. Toutes facilités doivent être accordées à l'agent pour effectuer la relève de votre compteur. Il est important de laisser votre coffret accessible (éviter de le couvrir avec des objets ou de l'enterrer, enlever toute végétation envahissante...).

Il faut penser à protéger votre compteur contre le gel avec des plaques de polystyrène ou des matériaux rigides similaires car, en cas de gel, son remplacement vous sera facturé.

LA FACTURE D'EAU ANNUELLE

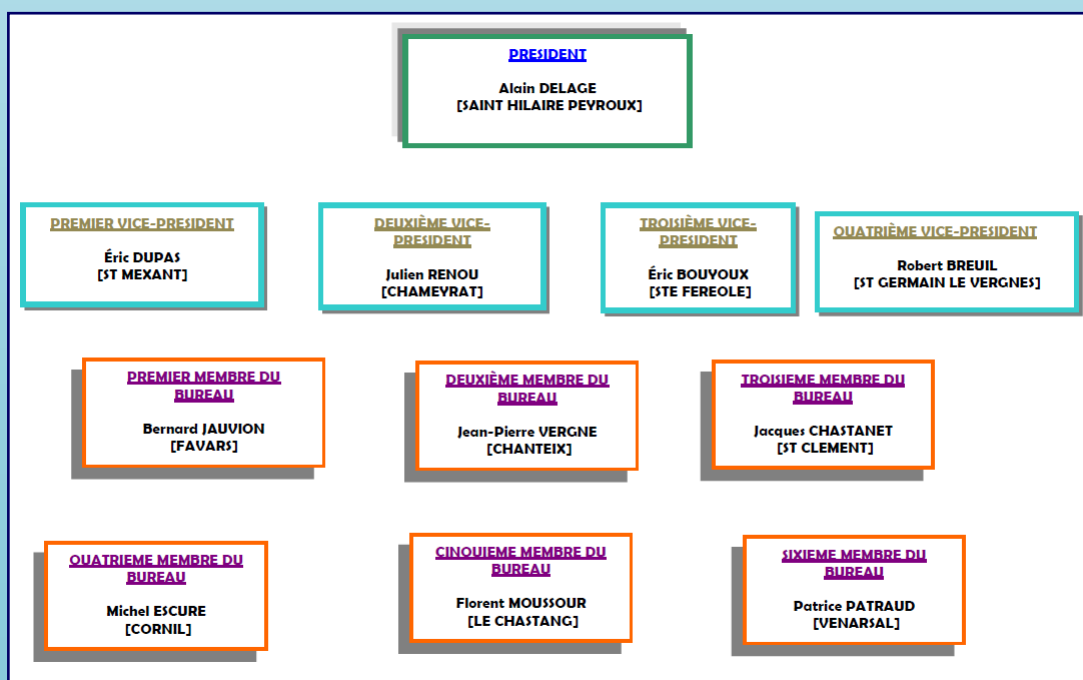
Acquittement de votre facture d'eau annuelle en deux paiements :

- Une première facture est transmise au mois de janvier correspondant à votre abonnement annuel pour l'accès au réseau d'eau potable.
- Si vous avez consommé, une deuxième facture sera transmise au mois d'avril. Celle-ci correspondra à votre consommation d'eau et aux redevances correspondantes : redevance pour prélèvement et redevance pour pollution domestique.

Cette consommation d'eau est scindée en 2 périodes : consommation relative à l'année N-1 et consommation relative à l'année N avec application du tarif du mètre cube correspondant

- L'acquittement de votre facture doit se faire auprès du Service de Gestion Comptable (SGC) à Tulle nouveau nom pour trésorerie municipale de Tulle

LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT



LES DELEGUES DE LA COMMUNE DE CHANTEIX AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

- Mr VERGNE J.-Pierre (délégué titulaire)
- Mr BARATAUD Julien (délégué titulaire)
- Mr POUMIER J.-François (délégué suppléant)
- Mr SIMONEAU J.-Marc (délégué suppléant)



De jolis chênes abattus et alignés en bordure des routes ont suffi à alimenter l'imagination débordante de quelques uns de nos concitoyens !!! « Ces arbres sont destinés à restaurer Notre-Dame !!! », dit-on !!!

Et bien non, ces chênes, fussent-ils chanteixois, n'ont pas la qualité nécessaire pour être transformés en pièces de charpente susceptibles d'être hissés dans la flèche de Notre-Dame de Paris, prochainement restaurée.

Les pièces retenues sont sélectionnées par les techniciens de l'ONF (Office National des Forêts) dans nos forêts domaniales et le sciage est confié à des entreprises artisanales aux compétences reconnues.

Nos jeunes voisins de Saint-Pardoux l'Ortigier, la scierie « DAMBO ET FRERES », a été retenue par la qualité et le sérieux de ses prestations.

Bravo à ceux qui, par leur implication, mettent en lumière le savoir-faire de nos belles entreprises artisanales.



Les propriétaires forestiers incités à se regrouper

Sur le territoire de Tulle Agglo, près de 95% des forêts sont privées et dans l'ensemble très morcelées (nombre important de propriétaires), rendant difficile une vision et une gestion globale. Dans cette perspective, le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) est soutenu par la communauté d'agglo via le programme Leader pour porter une animation en faveur de la gestion durable des forêts privées. Vincent Fidon, technicien forestier au CRPF, a ainsi été missionné pour conseiller les propriétaires, réaliser gratuitement des diagnostics des parcelles forestières mais aussi pour les aider techniquement et juridiquement à se regrouper. Objectif ? Créer une association syndicale libre de gestion forestière. Cette dernière permettra de mutualiser les coûts de chantiers d'exploitation et de reboisement, occasionnant un meilleur encadrement et d'être plus attractif vis-à-vis des exploitants, et limitant ainsi de procéder à des coupes rases. L'association permettra également de bénéficier de soutiens financiers bonifiés importants de la part de l'État pour gérer durablement les espaces forestiers de l'agglo : plan de gestion, création de pistes d'accès aux parcelles et de places de dépôt, ou encore renouvellement des peuplements d'arbres. Contact : vincent.fidon@cnpf.fr / 07 62 67 29 20 / Permanence avec ou sans RDV le mardi matin 8h30-12h au Pôle Bois, 22 avenue du Dr Albert Schweitzer, 19000 Tulle. "



A propos du CNPF (= 'CRPF' en région) :

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public composé de 11 délégations régionales – les Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) – et d'un service Recherche Développement Innovation : l'Institut pour le Développement Forestier (IDF).

Placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ses principales missions sont les suivantes :

- 1) orienter la gestion des forêts privées** : il agréé les documents de gestion durable, qui prévoient la gestion d'une propriété sur 10 à 20 ans. Tout propriétaire de plus de 25 ha doit avoir un plan simple de gestion agréé ;
- 2) conseiller et former** : il réalise des études et des expérimentations sur la forêt, puis vulgarise les méthodes de sylviculture auprès des propriétaires en les formant et les informant ;
- 3) regrouper la propriété privée** : la forêt privée étant très morcelée, le CNPF regroupe les propriétaires pour réaliser des projets de desserte, mobiliser les bois, regrouper les chantiers d'exploitation, mutualiser les coûts de travaux forestiers...

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) accompagne les propriétaires forestiers dans la gestion de leur forêt.

Le CRPF Nouvelle-Aquitaine est administré par un Conseil de Centre composé de 30 sylviculteurs élus pour 6 ans par tous les propriétaires de plus de 4 ha de bois et tous les titulaires d'un document de gestion durable.

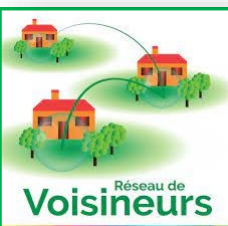
Il dispose pour cela de 15 ingénieurs, 45 techniciens et 12 administratifs répartis sur le terrain dans toute la Nouvelle-Aquitaine (En Corrèze : 1 ingénieur, 1 administrative à mi-temps et 5 technicien(ne)s).

Le CRPF Nouvelle-Aquitaine est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière - Etablissement public national régi par l'article L221-1 du Code Forestier.

Signature de la Convention Territoriale Globale

La Convention Territoriale Globale a été signée le mardi 5 octobre 2021 entre Tulle Agglo, la CAF et les communes anciennement signataires du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) dont la commune de Chanteix.

Approuvée par délibération n°02082021 du conseil municipal le 12 08 2021, elle vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire communautaire dans les domaines de l'enfance, petite enfance, jeunesse, famille, logement et plus particulièrement sur Chanteix, en direction du Centre de loisirs.



Un réseau de solidarité : les Voisineurs

Il existe sur votre territoire un réseau de bénévoles Voisineurs. Dispositif porté par l'Instance de Coordination pour l'Autonomie et Familles Rurales avec le partenariat du Conseil Départemental, de la MSA, de la CARSAT, c'est l'Instance de Coordination à l'Autonomie sur le terrain qui permet ces mises en relation.

Un Voisineur est un bénévole qui a envie d'être utile en rendant visite à des personnes isolées et qui compte sur le lien social pour bien vieillir. Une personne ouverte d'esprit, à l'écoute et qui respecte les différences. Voisiner : C'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable selon la disponibilité du bénévole (les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée).

Les objectifs sont la lutte contre l'isolement, le développement des rencontres intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement.

Voisiner c'est SURTOUT faire parti d'un réseau.

Sur la Corrèze, 2 dispositifs existent : le réseau 'Voisineur' et le réseau 'Bavard'âge'. Il s'agit du même dispositif, la différence étant dans le porteur du projet : Voisineur : Familles Rurales porte l'action, Bavard'âge : la MSA.

Ce dispositif est mis en place sur 9 communes du territoire : Beaumont, Chamboulive, Chanteix, Lagraulière, Pierrefitte, Saint Clément, Saint-Jal, Saint-Salvador et Seilhac.

Actuellement, le réseau compte 10 bénévoles qui rendent visite à 14 personnes.

Pour tout renseignement : Si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole contacter :

- Instance de Coordination à l'Autonomie de Seilhac au 05 55 27 07 41- ica.seilhac@orange.fr
- Familles Rurales au 05 55 26 86 49 – contact@famillesrurales-correze.fr

INFORMATIONS AU 11/01/2022

Vaccination

Le délai de la dose de rappel est ramené à trois mois après

la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19. Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus depuis le 24 décembre 2021.

La **vaccination est ouverte à tous les enfants de 5-11 ans** et requiert l'accord des deux parents.

Tests

Il n'est désormais plus obligatoire de réaliser un test PCR pour confirmer un test antigénique positif. En revanche, un test PCR reste nécessaire après un autotest positif. Le test négatif n'est valable que 24 heures.

« Pass sanitaire »

Un projet de loi est en cours d'examen pour **transformer le « pass sanitaire » en « pass vaccinal » à compter du 15 janvier**. Il vise aussi à durcir les conditions de contrôle et de sanction contre les faux « pass ».

Gestes barrières

Le port du masque, déjà obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public, est étendu à certains centres-villes.

L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire. Il est recommandé d'**aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures**.

Déplacements

Toute personne de 12 ans et plus entrant sur le territoire français doit présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h ou 48h en fonction du pays de provenance. Seule exception, les personnes présentant un schéma vaccinal complet n'ont pas à présenter de test, lorsqu'elles arrivent d'un État membre de l'Union européenne, d'Andorre, d'Islande, du Liechtenstein, de Monaco, de la Norvège, de Saint-Marin, du Saint-Siège ou de la Suisse.

INFOS COVID-19

#Agissonsensemble

INFORMATIONS SUR LA COVID-19



Inauguration réussie des nouvelles installations du stade des Maurians de Chanteix

C'est sous les rayons du soleil que les nouvelles installations du Stade des Maurians à Chanteix ont été inaugurées le samedi 11 septembre 2021.

Bon nombre d'invités ont répondu présents à l'invitation de Jean MOUZAT, Maire de Chanteix et Jean-Jacques GAZZOLA, Président de l'ACJC (Club d'Athlétisme Chanteixois), pour célébrer cet événement avec l'équipe d'encadrement de l'EATP, École d'Application aux métiers des Travaux Publics d'Egletons, et quelques élèves.

Parmi lesquels le Secrétaire général de la Prefecture de la Corrèze, Monsieur Matthieu DOLIGEZ, le Sénateur, Monsieur Daniel CHASSEING, Madame Françoise SERRE, Conseillère Régionale et Première Adjointe de Chanteix, Madame Hélène ROME, représentant le Conseil Départemental, Monsieur Jean-Jacques LAUGA, Conseiller Départemental et Maire de Saint-Jal, les Maires ou représentants des communes avoisnantes Saint-Germain-les-Vergnes, Saint-Mexant et Saint-Pardoux-l'Ortigier ainsi qu'un grand nombre de

Présidents des associations chanteixaises invités pour l'occasion.

Cette matinée a débuté par une visite guidée des aménagements menée par Jean-Jacques GAZZOLA, et les professeurs Messieurs Fabien NEUVILLE et Pierre CHAUMEIL ainsi que Monsieur Emmanuel BOIS, Directeur par intérim de l'EATP. C'est ainsi que les invités se sont déplacés sur les pistes d'élan : lancer du disque, lancers longs, lancer de marteau, lancer du poids et courses d'élan pour le saut en longueur et la perche. La présentation de ce chantier par les professeurs, le déroulé des différentes étapes, le choix des matériaux, les contraintes techniques telles que l'hygrométrie, les dénivelés, l'écoulement des eaux pluviales mais aussi météorologiques ont permis au public une meilleure appréciation de la qualité de cet ouvrage. Ce sont 76 élèves de l'EATP qui ont participé, par roulements d'équipes successives, à la réalisation du chantier. Ils reçoivent ce jour un « Certificat de récompense » en reconnaissance de leur magnifique travail.

Tandis qu'un groupe d'athlètes s'entraînait à ce même moment sur la piste de course, le Président de l'ACJC ainsi que le Maire de Chanteix, nous ont rappelé, l'historique du stade des Maurians, qui a vu le jour il ya près de 40 ans grâce à la volonté de parents et d'habitants de Chanteix qui souhaitaient donner un lieu à leurs enfants pour faire du sport.

Le dévouement, la passion, le professionnalisme des entraîneurs du club, Marcel et Marinette COPIN, et aujourd'hui, Jean-Michel JACQUET et Mylène et Mickael MONTAGNAC ont conduit bon nombre de jeunes athlètes jusqu'aux compétitions nationales. Aujourd'hui, pour permettre au club d'organiser et d'accueillir de nouvelles compétitions en respectant les normes exigées, il était urgent de procéder à ces aménagements du stade.

C'est grâce aux subventions du Conseil Départemental, de l'Etat et de Tulle'Agglo qu'ils ont pu voir le jour. Le choix vers une école telle que l'EATP s'est également justifié car moins coûteux.

Les prises de paroles des « officiels » n'ont pas manqué de saluer l'excellence de ce travail, la renommée du club et l'engagement sans réserve des entraîneurs.

Une plaque inaugurale fut révélée à l'issue de la cérémonie, avant que le public se restaure autour d'une collation champêtre préparée par la Maison Jacquet.





Commémoration de la victoire de 1945

En raison des mesures sanitaires en vigueur, la commémoration du 76ème anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945 s'est tenue sans public.

Jean MOUZAT, Maire de Chanteix, était entouré uniquement de Conseillers Municipaux, un des porte-drapeaux ne pouvait être présent.

Françoise SERRE, Première Adjointe, a lu le Message du 8 mai 2021 de l'Union Française des Associations de Combattants et de victimes de guerre.

Le Maire a ensuite lu le texte de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre Déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, qui honore cette partie de notre histoire qu'il ne faut pas oublier.

Une gerbe a été déposée sur le Monument aux Morts.

Les personnes présentes ont observé une minute de silence.

Journée nationale de la Résistance : l'hommage du 27 mai 2021

La journée nationale de la Résistance en ce 27 mai 2021 a donné lieu à un vibrant hommage sur les communes de Chanteix, Saint-Mexant et Favars.

C'est ainsi qu'une assemblée constituée de nombreuses personnes, élus et membres du Comité intercommunal de l'ANACR étaient au rendez-vous sur ces lieux de mémoire et d'histoire pour défendre et promouvoir les valeurs de la Résistance et montrer qu'elles sont toujours d'actualité.

La commémoration a débuté par le chant des partisans suivi d'une prise de parole par Odile DELAUNAY rendant hommage à Robert VALERY, Jérôme TAURISSON, Louis BARRA et les autres anonymes.

Jean MOUZAT, Maire de Chanteix, a ensuite rappelé le rôle des femmes suivi de la lecture par Françoise SERRE, Adjointe à la Mairie de Chanteix, du message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire des Anciens Combattants.

Puis l'assemblée a assisté au dépôt d'un rosier par le petit-fils d'Antoine MEYNARD, pour constituer le carré de la mémoire autour de la stèle.

Cette année, les participants ont pris le chemin de Villieras de Saint-Mexant pour inaugurer un panneau mémoriel devant la ferme Boucheteil. Le comité a voulu rendre hommage aux Résistants fuyant le nazisme et la collaboration de Vichy qui passèrent à cet endroit pour se cacher ou se diriger vers les camps de maquis FTP de Moulzat, des Châtaignières ou des Maurians. Ce panneau met en lumière les noms de Pierre Boucheteil qui, dès l'automne 1940, accueilli ou guida les clandestins français ou espagnols chez ses amis paysans. Il devint responsable du poste de commandement du sous-secteur B. Sa fille Louise, agent de liaison FTP, dénoncée, fut arrêtée lors de la venue des Allemands à Villieras (fin mai 1944) ; après avoir pillé la ferme, ils l'emprisonnèrent à Tulle. Malgré les sévices, elle ne trahit pas ses compagnons de combat et fut libérée le 7 juin. C'est avec beaucoup d'émotion que l'arrière-petite-fille de Pierre et petite-fille de Louise a dévoilé le panneau.

L'assemblée a ensuite pris la direction de Favars où la cérémonie a pu continuer sur la place du 27 mai 1943. Le Maire Bernard JAUVION a pris la parole pour retracer ces moments de l'histoire qui ont secoué notre pays. Cette belle journée de souvenir s'est achevée par un riche buffet préparé par les amis de la résistance dont on sait combien ils sont impliqués au service des autres pour perpétuer le souvenir.

A l'année prochaine pour à nouveau une belle journée d'hommage.



Fête nationale du 14 juillet

En ce 14 juillet 2021, et pour la deuxième année consécutive en raison de la pandémie, c'est en petit comité qu'a été commémorée la fête nationale.



Le Maire a rappelé la devise de la République française « Liberté, Egalité, Fraternité » et l'importance de défendre les valeurs de notre pays et d'éloigner les idées extrémistes.

Il a également souligné qu'aucun public n'était présent pour accompagner les Conseillers Municipaux et les représentants d'une des associations chanteixaises au dépôt de la gerbe déposée sur le Monument aux Morts. C'est ainsi que la pandémie a encore frappé. Elle est un ralentisseur aux moments de partage et d'échange.

C'est aussi pour cela que le traditionnel repas du 14 juillet n'a pu être proposé en raison des mesures sanitaires.

Une minute de silence a suivi l'allocution.



Célébration de la Paix à Chanteix

La Journée internationale de la Paix a été célébrée le 1er octobre avec un peu de retard mais avec beaucoup de ferveur par les enfants de l'école de Chanteix encadrés par leurs enseignantes en présence d'élus et responsables d'associations, auprès du gingkobiloba. Les élèves ont fêté la Paix à travers des poèmes et des textes écrits par les plus grands qui sont autant de messages pleins d'espoir pour un avenir de paix, de solidarité, d'entente entre les hommes quelles que soient leur couleur de peau et leurs croyances ; les plus jeunes ont décoré l'arbre de la Paix avec les symboliques colombes multicolores. La responsable du Mouvement de la Paix a rappelé la nécessité de reconstruire, après la crise du COVID, un monde plus solidaire, plus juste et plus durable pour faire avancer la Paix. Elle a remercié les enseignantes pour leur volonté d'éduquer les enfants à la culture de Paix. Jean Mouzat, maire de Chanteix les a félicités à son tour ainsi que les enfants pour leur engagement de futurs citoyens pour lesquels la Paix prend tout son sens dans notre belle devise républicaine "Liberté, Egalité, Fraternité". La petite cérémonie s'est terminée par un goûter convivial.

Cérémonie du 11 novembre

C'est avec le sourire des enfants que cette cérémonie du 11 novembre 2021 s'est déroulée à Chanteix. Cette année, bien que la distanciation était toujours de mise, le Maire et les élus étaient entourés de nombreux enfants de l'école et de chanteixois fidèles.

Les écoliers étaient très investis et appliqués pour déposer une gerbe au Monuments aux morts de Chanteix.

Après les lectures du texte des Anciens Combattants, de la lettre de la Ministre Déléguée aux Armées et du poème "Les bleuets" respectivement réalisées par Monsieur BOUILLAGUET, Le Maire Jean MOUZAT et Françoise SERRE, 1ère Adjointe, les enfants se sont regroupés autour du Maire, du porte drapeau et de leurs maîtresses pour une belle photo sous le soleil.

Tous se sont ensuite retrouvés en extérieur pour échanger autour d'un verre où le sourire et les discussions résonnaient devant la Boîte en zinc.



1^{ER} FORUM DES ASSOCIATIONS CHANTEIXOISES LE SAMEDI 11 SEPTEMBRE



Samedi 11 septembre après-midi à Chanteix, ce sont environ 60 personnes qui ont franchi les portes de la Boîte en zinc, à l'occasion du 1er forum des associations chanteixaises.

C'était l'occasion pour chacune des associations présentes, après de si longues interruptions de toutes les activités habituelles, de se rencontrer entre elles, de se retrouver entre adhérents, et surtout de faire découvrir aux curieux ses activités pratiquées, les propositions des nouveaux projets, les programmes à venir...

Sur certains stands, des travaux réalisés (mosaïque et peinture sur soie), des photos et albums illustrant les excursions ou voyages effectués, les soirées dansées, les repas... De la gym au yoga, des danses de tous genres à l'organisation de spectacles, d'ateliers autour du chant, de la musique, ou encore à travers des récits de voyages, on sentait une envie très présente de retrouver la convivialité et le rythme des ateliers pour les uns, des partages de loisirs et activités pour d'autres (Lou Chanteix, Chant'expression, Loisirs et danses, Tuberculture, le yoga et la gym...).

Et les adultes n'étaient pas les seuls concernés bien sûr, les associations telles que le Centre de Loisirs, « Lou Loubatou », l'APE, ont pu apporter leur témoignage de la fréquentation toujours croissante des petits et adolescents. Avec l'ACJ Chanteix (athlétisme), les enfants ont pu également s'essayer à quelques exercices dans le pré derrière la Boîte en zinc (lancers de vortex, courses 25 mètres et franchissements de haies, sauts en croix...).

Des associations absentes ce jour car non disponibles (les chasseurs étaient sur le terrain !) promettent de s'associer aux prochains forums, qui, si le même enthousiasme perdure, pourraient enrichir et encourager de nouvelles initiatives de nos associations chanteixaises.

Les contacts des associations sont disponibles dans la rubrique « Vie associative » sur le site internet de la commune de chanteix : <http://chanteix.fr/>.

Les contacts des associations sont disponibles dans la rubrique « Vie associative » sur le site internet de la commune de chanteix : <http://chanteix.fr/>.

A la Vallée du Brezou une balade en forêt pas comme les autres...

organisée par l'association Tuberculture, le Pays d' Art et d'Histoire Vézère Ardoise et l'Office de Tourisme de Tulle



Journées européennes du patrimoine



Église Saint-Michel



Portes ouvertes et visite de l'église Saint-Michel de Chanteix à l'occasion des journées européennes du patrimoine les 18 et 19 septembre

MON TERRITOIRE A DU GOÛT ÉDITION SPECIALE

LA TABLÉE CORRÉZIENNE

Avec les restaurateurs du territoire SPÉCIALITÉS CORRÉZIENNES

DIMANCHE 3 OCTOBRE À partir de 12h / CHANTEIX (LE BOURG)

Animation Musicale Balade contée Jeux enfants

Organisé par l'Office de Tourisme de Tulle en Corrèze Plus d'infos au 05 55 26 59 61

LA TABLÉE CORRÉZIENNE

Plus de 200 personnes sont venues se régaler autour de « La Tablee Corrèzienne » le dimanche 3 octobre à Chanteix, événement organisée par l'Office de Tourisme de Tulle.

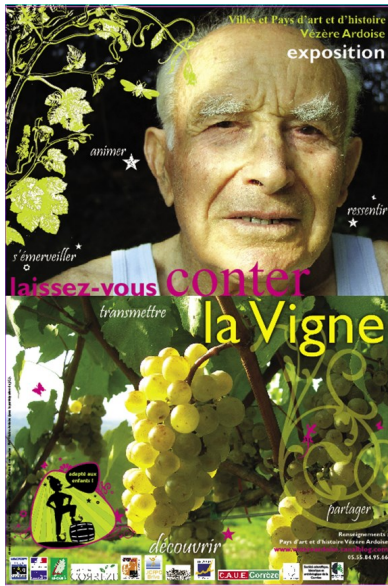
Au menu, des spécialités corrèziennes préparées par des Chefs et de la gastronomie locale, pour une régalade festive : millasous, pâté de pomme de terre, mique petit salé, burger corrèzien, flo-gnarde et tarte aux pommes...

De l'entrée au dessert, chacun a pu composer son assiette.

Sans oublier l'animation musicale, la mini ferme et l'atelier maquillage.

Un bon moment champêtre, gastronomique, original et convivial...

Exposition "Laissez-vous conter la Vigne"



Exposition à
Chanteix du 17
au 21 novembre
à la Boîte en zinc



**Colis repas distribués
aux habitants de 70 ans et plus**
Les élus ont eu le plaisir de distribuer
aux administrés de 70 ans et plus
des colis repas offerts par la Mairie
et confectionnés par **La Maison Jacquet**
le samedi 18 décembre 2021

La fête de l'arbre de Chanteix, prête à prendre racine !

Ne dit-on pas « A à la Sainte-Catherine, tout bois prend racine » ?

Le dimanche 21 novembre, de nombreux producteurs et artisans présentaient leur stand répartis sous des chapiteaux et dans la salle communale « La boîte en zinc » à l'occasion de la « Fête de l'arbre », organisée par « Chanteix Animations, Le comité des fêtes ».

Parmi eux bien sûr des pépiniéristes, venus présenter des arbres fruitiers anciens, des variétés locales, des arbustes d'ornement, des plantes, et les coutumiers de notre région, « Roule ta pomme » qui proposait le pressage de fruits ainsi qu'une exposition de près de cent variétés de pommes préparée par les Croqueurs de pommes.

Deux tilleuls ont été plantés devant la Mairie lors de l'inauguration qui fut accompagnée en musique par les CHARPENTIER Père et Fils. Ce fut l'occasion pour les chanteixois de danser la Polka de Chanteix et les visiteurs de la découvrir.

Le temps étant clément, de nombreux visiteurs sont venus découvrir l'artisanat local, les paniers et meubles en osier, les objets de décoration en bois, en liège, en matériaux de récupération, des bijoux, des savons, du miel, des pains d'épices, des confiseries, des pâtes de fruits, de la bière, de l'ail, des oignons...et même un stand de présentation du CBD et ses bienfaits pour la santé. Les visiteurs du jardin de Méliolotus sont revenus très satisfaits de leur balade.

Les associations chanteixaises ont présenté leurs activités. Les enfants de l'école avaient affiché une très belle carte de la commune réalisée en bois. Les jeunes visiteurs sont repartis ravis (et les parents aussi) avec un petit nichoir confectionné sur place avec l'aide du Centre de loisirs.

Quant au traiteur de Chanteix qui proposait des plateaux repas, son succès fut à la hauteur de ses plats, excellent !

Le groupe folklorique « Les Réveillés » de Sainte-Fortunade a également été très apprécié par l'animation de danses locales et plus lointaines durant une bonne partie de l'après-midi qui s'est achevée par le deuxième tirage de la tombola.

Notez dès à présent le dimanche 20 novembre 2022 pour une nouvelle Fête de l'arbre, organisée par « Chanteix Animations, Le comité des fêtes ».





Ecole de Chanteix

Malgré une situation sanitaire compliquée, les enfants ont eu la joie de se retrouver en septembre. L'école compte 32 élèves répartis en deux classes : la GS-CP-CE1 avec pour enseignante Mme Devidet et les CE2-CM1-CM2 qui ont Mme Sainte-Catherine comme enseignante.

Qui dit nouvelle année scolaire dit nouveaux projets, les enfants ont donc participé à la nouvelle manifestation de leur commune: la fête de l'arbre et ils ont réalisé avec le concours de l'APE et du centre de loisirs des fruits et des légumes en bois et une carte de Chanteix.

Ils ont également participé à la journée de la paix en lisant des poèmes, leur production d'écrit sur la paix et la liberté et en réalisant des dessins. Ils ont aussi montré leur attachement au passé et réalisé leur devoir de mémoire en étant présents en nombre lors de la cérémonie du 11 novembre.

Dans la deuxième partie de l'année, ils participeront à un concert dans la boîte en Zinc avec Sadoo, qui est un chanteur avec qui les élèves ont écrit une chanson. D'autres journées spéciales auront lieu, avec la venue d'étudiants en médecine pour parler d'alimentation et de sport, un atelier bricolage, la découverte de leur patrimoine local avec le pays d'art et d'histoire et une belle sortie de fin d'année !!



Mme Sainte-Catherine Elodie
Directrice de l'école



Expression des associations

2021 UNE ANNEE ENCORE CHAMBOULÉE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

Entre crise sanitaire et déménagement, l'année 2021 a été encore mouvementée pour le fonctionnement de l'accueil de loisirs Lou Loubatou.

En attendant la mise en conformité des nouveaux locaux de l'accueil de loisirs, la mairie a mis à disposition un algéco dans la cour de l'école, ce qui permet l'accueil des enfants dans le cadre des activités périscolaires, les mercredis et les vacances.

Malgré ce contexte, la fréquentation est restée importante. De plus, Les animateurs ont su faire preuve d'une grande adaptabilité, de dynamisme et de créativité pour toujours proposer de nombreuses activités aux enfants.

Le séjour « océan » dans les Landes, à Seignosse a pu être maintenu. C'était une première pour Lou Loubatou de proposer un séjour à l'océan durant les vacances d'été et cela a été une grande réussite. Baignade, cours de surf et fous rires ont été au rendez-vous.

Le Bureau et l'équipe d'animation espèrent de tout coeur, que cette nouvelle année sera plus sereine. Le séjour « ski » avec une nouvelle destination dans les Pyrénées et le séjour « océan » dans les Landes seront à nouveau à l'honneur pour 2022 ! Le bien être de l'enfant accueilli sera encore au coeur des préoccupations de Lou Loubatou, et surtout de l'équipe d'animation.

Le Bureau en profite pour les remercier chaleureusement et sincèrement pour leur dévouement et leur professionnalisme et en particulier Frédéric Eyrolles, et Marêva Bertrand salariés à temps plein de l'accueil de loisirs.



Le bureau et l'équipe d'animation vous souhaitent une belle année 2022

Chant expressions

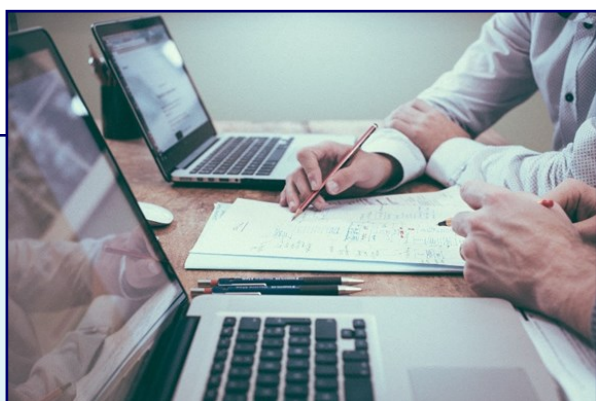


L'association de loisirs créatifs "Chant expressions" ouvre ses portes chaque mardi de 14 heures à 16 heures 30. Riche en activités, ce club, créé en 2002, a pour but de réunir des personnes en milieu rural dans un climat amical et propose des ateliers autour de la création tels que la mosaïque, la peinture sur soie et bientôt l'encadrement. Le club participe à diverses animations communales et organise une porte ouverte chaque année afin d'exposer ses œuvres.

Les personnes intéressées seront les bienvenues.

Local situé derrière la mairie.

Renseignements auprès de la Présidente au 07 72 33 81 29.



L'Association Inter-cantonal d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées dite AiIDAH est présidée par Didier MARSALEIX, Conseiller Départemental du canton d'Allasac.

Elle gère un service de portage de repas à domicile dont le siège social se

situe 2 route de Brive à Vigeois.

Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord).

Pendant la crise sanitaire, l'association a assuré sans discontinuer son service, malgré les restrictions de déplacement et les vacances de ses employés. Les salariés ont fait preuve d'une attention toute particulière envers les personnes âgées et leur professionnalisme ne s'est pas démenti.

Les menus élaborés par une diététicienne sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

Nous proposons à nos adhérents 3 formules au choix :

La formule gourmande à 10 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert ;

La formule plaisir à 7.50 € qui comprend une entrée, un plat (viande ou poisson avec légumes) et un dessert ;

La formule légère à 6.80 € avec 1 entrée et 1 plat (viande ou poisson accompagné d'un légume).

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie.

Une cotisation de 1 euro par an sera demandée pour l'association.

Vous pouvez nous joindre au 05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70 ou par mail aiida@orange.fr.

Pour plus d'informations, un site internet est à votre disposition : www.livraison-repas-domicile-19.fr.

FAMILLES RURALES VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES

Depuis plus de 70 ans, Familles Rurales agit au plus près des populations vivant en milieu rural, grâce à un maillage territorial important, et des actions au plus près des familles qui n'ont pas toutes accès à l'information.



Depuis un an, la Fédération Familles Rurales de la Corrèze propose des permanences « Point Conseil Budget » et « Point de Médiation Numérique ».

Par la mise en place de ces permanences mensuelles gratuites et confidentielles, Familles Rurales veut accompagner toutes les personnes souhaitant obtenir des informations et/ou des conseils sur la gestion de leur budget, mais également proposer un accompagnement aux usages du numérique, notamment pour les démarches en ligne (carte grise, impôts...), l'utilisation des outils (ordinateurs, smartphone...), ainsi que les problèmes liés à la consommation.

Permanences les 1^{er} vendredis de chaque mois de 9h à 12h à la Mairie de CHANTEIX. Pour venir à une permanence, prendre rendez-vous au 05 55 26 86 49 / 07 88 56 52 76 ou gmfamillesrurales19@orange.fr

V/correspondant : **Coralie MALISSARD**, Chargée de Mission - Tel : 05 55 26 86 49 - Email : cmfamillesrurales19@orange.fr

Bonjour à toutes et tous,

Malgré le contexte, l'APE a pu participer/organiser plusieurs choses :



- la fête de l'arbre en collaboration avec l'école et le centre de loisirs (création d'une carte de Chanteix et d'une guirlande de fruits et légumes)

- la traditionnelle vente de sapin

- un concours de belote qui a attiré des personnes d'autres départements et qui a permis de voir que l'on avait un noyau de bénévoles disponibles pour les enfants. Et nous les en remercions.

Pour l'année 2022, nous espérons pouvoir organiser enfin le loto (le 5 mars sous réserve des conditions sanitaires), la randonnée de Pâques que nous vous avons présentée l'année dernière et la fête de l'école.

Nous vous rappelons que tous ces événements, manifestations petites et grandes, ont pour seul objectif de récolter des fonds afin de financer les projets pédagogiques de l'école. La mobilisation de chacun est déterminante et fondamentale et

quelle que soit la hauteur de l'investissement. Sans vous et sans votre soutien, nous ne pourrions permettre aux enseignantes de monter leurs projets et d'en faire ainsi bénéficier les enfants du village. MERCI !

L'APE profite de ce message pour vous souhaiter ses meilleurs voeux pour 2022 et que cette année soit sous le signe du renouveau.



Du nouveau dans votre commune : « Chanteix Animations, Le comité des fêtes » !

Une petite équipe, motivée par l'envie de retrouver des moments conviviaux de partage et d'animation dans la commune, s'est lancé un défi : réunir les habitants de Chanteix et au-delà autour d'événements festifs mais pas que...

La principale motivation de Carla, Catherine et Isabelle, était de réfléchir à des idées et prétextes pour retrouver à nouveau les habitants de la commune, privés de rencontres depuis l'arrivée de ce virus dans nos vies.

La Fête de l'arbre, la première des manifestations a eu un grand succès, réunissant petits et grands autour de l'arbre le 21 novembre dernier. La deuxième session est prévue le dimanche 26 novembre 2022.

D'autres moments de partage sont en préparation.

Réservez dès maintenant la date du 21 mai pour chanter et danser autour d'une « Soirée années 80 ! », et aussi le 25 juin pour briller lors de la « Fête de la Saint-Jean ».

Des idées germent pour la suite... Pourquoi pas **des veillées conte, des soirées lecture, autour d'une soupe, d'un panier de noix ou de châtaignes à préparer mais aussi des ateliers de jardinage, de bricolage pour des petits aménagements dans le bourg...**

Nous sommes à votre écoute et attendons vos idées de thématiques et suggestions d'événements que nous espérons nombreuses en écrivant à chanteixanimations@gmail.com.

Renseignements auprès de chanteixanimations@gmail.com – 06.70.15.15.49

Siège social : Mairie de Chanteix – Le bourg – 19330 CHANTEIX



De gauche à droite : **Isabelle BAUDRY** (Trésorière), **Catherine VIDAL** (Secrétaire), **Carla AFONSO** (Présidente)



Société de chasse

Mr Simoneau Alain, président de la société de chasse ainsi que l'ensemble du bureau vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.

leurs vœux pour l'année 2022.

Cette année sera, encore, une année de combat sanitaire pour vaincre la covid, nos chercheurs, nos scientifiques et j'espère notre gouvernement font le plus grand de leurs efforts. Pour moi ! nous devons tous nous protéger et protéger les autres. Vaccinez-vous ! Mais ne manifestons pas pour des choses aussi dramatiques. Les vaccins sauvent énormément de vies dans notre pays et dans le monde. La vie humaine va au-delà de toutes les revendications de masse.

Revenons à la chasse. Depuis le mois de juillet, nous surveillons de très près la prolifération de certaines espèces de gibiers, en particulier, la population des sangliers. Une trentaine abattus au 01 janvier 2022, mais trois mois de chasse restent à venir. Une vingtaine de renards, prédateurs pour tous les animaux sauvages ou domestiques. Une quinzaine de chevreuils sur 27 attributions, une cinquantaine de corneilles et autant de ragondins tués par une seule équipe de deux personnes.

L'année 2022 sera une année de demandes d'indemnités très importantes faites par nos agriculteurs, ce sont les chasseurs qui payent ! Mais il ne faut pas oublier que c'est grâce à eux que nous pouvons chasser.

Les cinquante adhérents de notre société, effectif maximum que nous nous sommes fixé, essayent d'être très attentifs à la gestion de la faune sauvage mais aussi aux incivilités rencontrées dans la nature.

La prudence est toujours de mise lors de tout acte de chasse (véhicule en circulation modérée, stationnement au bord des routes très strict, tenue fluo obligatoire sauf à l'affût, tir dans des conditions optimales).

Notre population doit savoir que le tir est autorisé à 50 mètres des constructions dos à celles-ci. Certains habitants peuvent faire l'objet de différents mais il faut constater que les fourrés sont très proches des habitations et au vue des coupes qui sont effectuées, cela ne fera qu'en s'aggravant.

Pour finir, je voulais remercier la municipalité pour l'octroi d'une subvention, de la salle de chasse et un grand remerciement pour nous avoir permis la construction d'un appentis pour dépecer à l'abri le gros gibier.

Meilleurs vœux.

Mr Simoneau Alain

Club Lou Chanteix

Année 2021 toujours aussi perturbée par la crise sanitaire.

Deux manifestations réussies malgré tout :
- le concours de pétanque



- le repas avec seulement 135 convives

Le voyage prévu au Portugal définitivement annulé, est remplacé par Le Luberon si la situation le permet.

Notre solidarité économique et sociale en 2021 a été entretenue, en offrant à tous nos adhérents, un bon d'achat à valider auprès de La Maison Jacquet.

L'assemblée générale est prévue le 19 juin 2022.

Meilleurs vœux de santé et de bonheur à tous pour 2022. Adieu Omicron.



TUBERCULTURE CINQUANTE ANS DE VIE ASSOCIATIVE, EN 2022

ET ... 35 ANS POUR LE FESTIVAL AUX CHAMPS



TUBERCULTURE

« Cultiv'Acteur, depuis 1972 »

Née en 1972, l'association, au travers de ses activités, a pris une place importante et incontournable dans le paysage culturel du territoire. Au service d'une culture pour tous, elle propose des spectacles, des concerts, des ateliers de médiation d'éducation artistique et culturelle s'adressant à toutes les générations et à tous les publics.

Après l'annulation en 2020, Tuberculture, malgré les incertitudes et les difficultés liées à la crise covid 19, avait fait le choix de maintenir le **Festival Aux Champs en 2021**. Pour la première fois le festival s'est déroulé en juillet, dans un format repensé, afin de respecter au mieux la réglementation sanitaire d'accueil du public. Au final, une expérience très positive...



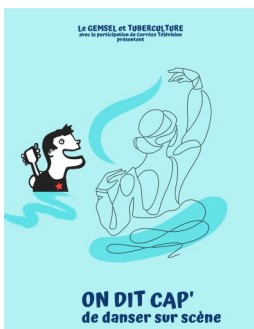
Concert Alain Souchon - 11/07/2021

L'association a aussi proposé sur l'année 2021 :

- un **concert, diffusé sur les réseaux sociaux**, en partenariat avec Limouz 'art, regroupant sept artistes de la scène régionale,
- des **concerts dans les EHPAD** de Lagraulière, Seilhac et Chamboulive,
- plusieurs **balades contées musicales** dans la vallée du Brezou en partenariat avec l'Office de Tourisme de Tulle et le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise,
- des **ateliers et concert en milieu carcéral** à Uzerche et Tulle.

L'année 2022 sera l'occasion pour Tuberculture de célébrer cinq décennies d'engagement au service de **La Culture en milieu rural**.

En mars à La Boîte en Zinc, le vendredi 25, en partenariat avec l'école primaire et l'APE de Chanteix : rendu final de l'atelier d'écriture de chansons, projet labélisé « Africa 2020 », par les enfants et concert de **SA-DOO**.



D'autres rendez-vous à la Boîte En Zinc sont en cours d'élaboration.

Après le chant, le projet « **ON DIT CAP'DE...** », lancé en 2020 en partenariat avec le GEMSEL et Corrèze Télévision, va être décliné sur le thème de la danse. Après les séances d'ateliers étalées sur les prochains mois, le spectacle final aura lieu le 7 juillet.

LE FESTIVAL AUX CHAMPS SE DEROULERA DU 7 AU 10 JUILLET.

Pour ses 35 ans, il se présentera dans une nouvelle configuration mêlant des changements intervenus en 2021 et des éléments de l'ancienne formule.

Premières annonces de programmation, comme dans la première édition en 1987 à laquelle des danseurs de l'Opéra de Paris avaient pris part, un spectacle de danse sera proposé en ouverture, le **jeudi 7 juillet** : « Boys don't Cry » création de la **Compagnie Hervé KOUBI**.

Samedi 9 juillet : Julien CLERC – Annie LALALOVE

Dimanche 10 juillet : Pierre PERRET - Les **OGRES** de BARBACK - DELUXE



La suite du programme pour bientôt...

Section yoga :

les cours se déroulent les jeudis de 17 h à 18h30 au sous sol de la mairie.

Toute l'équipe de Tuberculture vous souhaite une très bonne année 2022.

Association Tuberculture - 05 55 27 95 81
contact@tuberculture.fr - www.tuberculture.fr

Association Loisirs Danse Chanteixoises

Avec 2 saisons sans activité dû au Covid l'association compte plus de 45 adhérents pour la saison 2021/2022.

Les cours ont lieu les mercredis à partir de 20h30 à la boîte en zinc.

1 heure danse en couple et 1 heure danse en ligne.

Pass sanitaire obligatoire.

Le club a plus de 20 ans, une sortie ou une animation est prévue, pas de date encore choisie.

Festivité pour 2022 : thé dansant le 3 avril avec Mathieu Martini

Le secrétaire



Le comité de jumelage

Canton de Seilhac Hilpoltstein

Depuis le dernier bulletin, la situation que nous connaissons tous a contrarié certains projets, mais nous avons pourtant été actifs.

Le 24/11/2020 Marie-Paule Vergne et Claire Quelin-Lacroix ont participé à un webinaire (nom savant d'une visioconférence) organisé par l'ACJNA : « Faire vivre son jumelage en temps de crise. » C'était très intéressant et très utile. Suite à ce webinaire, nous avons fait un calendrier de l'avent avec des photos partagées, qui grâce à beaucoup de participants français et allemands, ont permis à Gérard Will et à Marie Faucher de les faire paraître sur le blog, youtube et facebook. Il a été bien suivi. Nous allons essayer de recommencer cette année.

L'année 2020 correspondait au 20ème anniversaire de notre amitié franco allemande et nous voulions le marquer. Nos projets de retrouvailles ayant été annulés avec la pandémie, Mr Mancini, délégué au jumelage pour Seilhac, a eu l'idée de faire un événement de célébration de cet anniversaire lors d'un marché de Noël au milieu du marché dominical, le 20 décembre à Seilhac. Nous avons informé les différentes communes et pu faire une photo avec de nombreuses personnes, élues ou non, pour marquer ce 20ème anniversaire. Toutes les communes étaient représentées ! Nos amis allemands ont apprécié. Nous profitons de leur venue pour le marché de Noël de Seilhac, pour la leur offrir, encadrée.



Nous échangeons par mails et à travers un compte WhatsApp avec la présidente allemande, pour essayer de ne pas rompre le contact avec nos correspondants.

Une tradition de Pâques de Moyenne-Franconie veut que pendant la période de Pâques, les villages décorent leurs fontaines ou un arbre, avec des fleurs, des œufs peints et des branches de sapin. Cela signifie le retour du printemps, de la fertilité, du renouveau de la végétation, et la réapparition de l'eau après la période hivernale. Cette année c'est Lagraulière qui a décoré sa fontaine. Nous espérons que c'est le lancement d'une nouvelle tradition qui va se répandre dans les différentes communes du jumelage les années suivantes.

Comme il faut innover dans cette période exceptionnelle, nous faisons notre Assemblée Générale en 2 temps : un par mail ce printemps, pour faire les bilans de l'année 2020 et permettre les adhésions, l'autre, le 30 novembre à Lagraulière, en présentiel pour adopter nos nouveaux statuts et parler de nos projets.

Gérard a fait 3 photo-montages très intéressants sur notre blog : Calendrier de l'avent, Histoire du jumelage et pièce de théâtre Trilingue (français, Occitan et Allemand), à Favars.

Continuez à aller voir notre blog, <http://jumelagehilpoltstein.blogspot.com/> ou notre page sur Facebook.

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.



Le Pays d'art et d'histoire en 2021

Après une année 2020 touchée par la crise sanitaire, cette année 2021 aura été marquée par un retour progressif à la normale. Les ateliers du patrimoine en direction des scolaires ont pu reprendre. Ils ont attiré plus de 1400 enfants.

L'exposition « L'aventure du rail » a repris son itinérance. Elle retrace l'histoire de la mise en place du train et les transformations engendrées pour l'ouest de la Corrèze. De janvier à octobre, plus de 900 visiteurs et 330 scolaires sont venus la découvrir dans 9 communes.

Le livret « Explorateurs Château de Pompadour » à destination des enfants est paru fin juin. Il est disponible au château ainsi que sur le site internet du Pays d'art et d'histoire.

Durant l'été, 51 dates et 79 animations ont été proposées. Elles ont attiré environ 2000 participants de tous âges. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des bénévoles et des personnes ressources qui sont venus prêter main forte à l'équipe de salariés. Parmi les nouveautés de cette année : le spectacle « Des grèves aux loups » tiré du roman de Claude Michelet, l'escape game « Le manoir hanté » au Manoir des tours à Allasac, une visite théâtralisée à Donzenac et de nombreux jeux de pistes pour enfants dans le cadre de la Corrèze en famille.

Les Journées européennes du patrimoine se sont déroulées du 17 au 19 septembre. Les animations proposées par le Pays d'art et d'histoire ont attiré plus de 250 personnes. Entre autres, des visites guidées étaient proposées du barrage du Saillant, du Village de Lintillac et du bourg d'Ussac, de l'ancien bourg d'Yssandon, de Saint-Solve et des visites en train entre Allasac et Uzerche.

La fin d'année a également été marquée par les Journées nationales de l'architecture le dimanche 17 octobre réunissant plus d'une centaine de personnes, avec des conférences et ateliers sur la cité de Clairvivre (Salagnac), et de nombreuses animations proposées durant les vacances de la Toussaint : spectacle, escape game, randonnée, cluedo géant et atelier kapla.

L'équipe du Pays d'art et d'histoire se compose de trois salariés permanents épaulés par plusieurs services civiques et stagiaires.

Le Pays d'art et d'histoire à Chanteix

Plusieurs animations ont eu lieu cette année autour de la vallée du Brezou. En juin, une vingtaine d'enfants du centre de loisirs Lou Loubatou ont travaillé avec deux médiateurs culturels sur les richesses naturelles de la vallée qu'ils ont peintes. Elles ont été projetées sur la Boite en Zinc durant le « Festival aux champs ».



Les 9 juillet et 13 août, une trentaine de personnes ont suivi la visite théâtralisée de la vallée, ponctuée de parenthèses musicales par M. Sam Tardien, guitariste-chanteur. Cette animation est une nouveauté 2021. Elle a été créée en partenariat avec l'Office de Tourisme de Tulle Agglo et l'association Tuberculture. L'objectif était à la fois de développer les liens entre ces structures culturelles locales et de proposer une manière originale et décalée de découvrir ce site naturel aménagé. Le public a pu suivre deux comédiens incarnant pour l'occasion un scientifique et un chanteois, racontant avec humour et légèreté l'histoire et les richesses des lieux et ayant pour point d'orgue la vue dégagée sur l'étang neuf et ses quelques 90 espèces d'oiseaux.



Le 3 juin, 30 élèves de l'école ont participé à des ateliers de patrimoine. Au programme : découverte du patrimoine lié à l'eau (puits, lavoirs, moulins) pour les plus petits et découverte du paysage et de ses caractéristiques pour les plus grands. Le 21 novembre, l'exposition « Laissez-vous conter la vigne » était présentée à la Boîte en Zinc à l'occasion de la Fête de l'arbre.

Coordonnées :

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allasac
05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr





CHANTEIX

Après une année 2020 perturbée par le Covid-19, l'ensemble des bénévoles, entraîneurs et athlètes étaient motivés et décidés à repartir en 2021 sur le bon pied. Malheureusement, de nombreux entraînements ont dû, une nouvelle fois, être stoppés définitivement pour les plus jeunes catégories et mis en pause pour les plus grands.

Grâce à l'engagement et la détermination de tous nous avons pu reprendre progressivement, ce qui a permis de redonner du baume au cœur à l'ensemble des acteurs.

Après une saison blanche, le club compte aujourd'hui près de 80 licenciés, un bilan encourageant compte tenu du contexte sanitaire actuel.

Après le printemps, une éclaircie apparaissait : reprises des entraînements, des compétitions, enfin la convivialité, comme on l'aime, retrouvée sur les stades.

2021 fut marqué également par l'inauguration des nouvelles installations du stade. En effet après les travaux réalisés par les élèves de l'EATP à la fin de l'année 2020, il était venu le moment de remercier toutes les personnes qui avaient contribué à l'aménagement du stade des Maurians. Au nom de l'ACJC, nous voulions remercier une nouvelle fois la municipalité pour son engagement ainsi que l'école de l'EATP pour son professionnalisme.

Puis en cette fin d'année, l'Assemblée Générale a pu enfin se tenir contrairement à l'année passée. Jean-Jacques Gazzola Président depuis une vingtaine d'années avait décidé de laisser sa place.

C'est Fabien Neuville, enseignant de l'EATP d'Egletons, qui a accepté cette mission. Autour de lui le bureau s'est renouvelé en grande partie, mais l'engagement de tous restera intact.

Voici le nouveau bureau :

Président : Fabien Neuville - Vice Présidente : Isabelle Vitrac - Secrétaire : Vanessa Caraminot - Secrétaire Adjoint : Jean-Jacques Gazzola - Trésorier : Eric Lortholary - Trésorier Adjoint : Bernard Montagnac

L'association vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

A noter dans vos Agendas !

À noter dans vos agendas

5 MARS
Loto organisé par l'APE

25 MARS
Spectacle « AFRICA 2020 » et concert avec SADOO organisés par Tuberculture

MI-AVRIL
Décoration de la fontaine et de l'Arbre de Paix
Organisée par le Jumelage

21 MAI
Soirée Années 80
Organisée par Chanteix Animations, Le Comité des fêtes

21 JUIN
Fête de la St-Jean
Organisée par Chanteix Animations, Le Comité des fêtes

7 JUILLET
Spectacle danse « On dit cap'de »
Organisé par Tuberculture

Du 7 au 10 JUILLET
Le Festival Aux Champs
Organisé par Tuberculture

26 NOVEMBRE
Fête de l'Arbre
Organisée par Chanteix Animations, Le Comité des fêtes

Notez dès à présent les dates déjà fixées de ces rendez-vous. Surveillez le site Internet de la Mairie ou votre boîte aux lettres, d'autres événements arriveront bientôt !

Ils sont arrivés parmi nous...



Mahé, Julien, Victor GUERGEN,
né le 26 mai 2021, « La Borderie »

Victor, Auguste, Fernand DEYNOUX AMBLER,
né le 01 juillet 2021, « La Borie »

Elliott, Hervé, Pascal DELORS,
né le 07 août 2021, « Chauzu »

Lana CLERGEAU, née le 07 novembre 2021, « Eyzac »

Ils se sont unis...



Ils nous ont quittés...

Josiane BERNAL, née BEL,
décédée le 05 janvier 2021, domiciliée « Les Fourchières »

Aurélien MAGNE,
décédé le 31 janvier 2021, domicilié « Le Baspeyrat »

Alphonse DUMAS,
décédé le 17 février 2021, domicilié à « Fleygnac »

Louise RABES, née FAUCHER,
décédée le 27 février 2021, ayant résidé à "Fleygnac"

Marie, Jacqueline MANTE, née PARDEAUX,
décédée le 14 mars 2021, ayant résidé au « Baspeyrat »

Paule CHADEBEC DE LAVALADE, née CELERIER CELERIER,
décédée le 18 mars 2021, domiciliée à « Rochefort »

René SOURNAC,
décédé le 28 avril 2021, domicilié « Lagrafeuille »



Louise BOUCHETEIL, née COTTON,
décédée le 16 juillet 2021, domiciliée à « Eyzac »

Marcel VERGNE,
décédé le 06 août 2021, domicilié « La Borie »

Viviane JARRY, née GOURSAT,
décédée le 01 août 2021, domiciliée « Le Bourg »

Victorine VERLHAC, née BEZANGER,
décédée le 02 octobre 2021, domiciliée « Le Rebourg »

Marie-Louise LABORIE,
décédée le 30 octobre 2021, domiciliée « Le Bourg »

Laurent MOREL,
décédé le 24 novembre 2021, domicilié « Le Bourg »

Jacqueline CHANCY, née CHASTANG,
décédée le 24 novembre 2021, domiciliée « Le Baspeyrat »

Bien vivre ensemble



La responsabilité des propriétaires d'animaux errants

L'article 1385 du code civil et la loi 99-5 du 6 janvier 1999 (art 8 à 13).

Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage a une obligation de surveillance et il est tenu responsable du dommage que l'animal pourrait causer.

Article R622-2 du code pénal

Le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



Le Conseil municipal a évoqué à plusieurs reprises le problème de vitesse, remonté par des habitants.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Ainsi, il a été décidé d'installer des panneaux de limitation de zone à 30 km/h dans le bourg ainsi qu'à La Borderie.

Concernant les abords de l'école, un changement de signalisation est prévu (panneaux et marquage au sol).

Pour rappel, le stationnement devant l'école est interdit sauf aux riverains.

Sentiers et chemins communaux

Les motocyclistes doivent respecter nos chemins et nos oreilles. Ils ne doivent pas mettre en danger les familles en empruntant les sentiers de notre village (loi 91.2 du 3 janvier 1991).

Toute personne circulant sur ces chemins (engins agricoles, cyclistes, deux roues motorisés, quads...) doit adapter sa vitesse.

Le bruit

Les deux roues et les quads sont tenus de respecter la législation concernant les nuisances sonores.

Tout véhicule qui paraît exagérément bruyant peut être verbalisé (article 318.3). Le niveau sonore maximum ne doit pas dépasser 80 dBA.

BRUITS de voisinage



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant.



Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Protégeons la nature
Économisons l'énergie

Extinction de l'éclairage du Bourg de 23 h à 6 h afin de diminuer la pollution lumineuse.



Constructions sans autorisations d'urbanisme

Articles L.480-1 et suivants du code de l'urbanisme

Attention : les contrevenants s'exposent à une amende comprise entre 1 200 € et un montant ne pouvant excéder 6 000 € par mètre carré de surface construite.

En pareille situation, il est préférable d'en informer la mairie en vue de trouver une issue amiable, notamment une régularisation des travaux s'ils sont conformes aux règles d'urbanisme.

NON

LES LINGETTES NE VONT PAS DANS LES TOILETTES

LES LINGETTES SE JETTENT DANS LA POIRELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES.

Les Lingettes, autres Serviettes, servent à nettoyer le corps d'insouciance et les conditions sanitaires. Elles ne sont pas destinées à être jetées dans les toilettes.

ville d'Aglo

DÉPÔT SAUVAGE

SANCTIONS

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Les principaux textes réglementaires et législatifs qui régissent les principes et modalités de la gestion des déchets sont regroupés au sein du code de l'environnement qui définit comme **déchet** « toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou a l'intention ou l'obligation de se défait » et comme **détenteur de déchets** « le producteur des déchets ou toute autre personne qui se trouve en possession des déchets » article L.541-1-1 du code de l'environnement. Parce que ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.

ÉLAGAGE EN BORDURE DE VOIE

Les opérations d'élagage doivent être effectuées à la diligence des propriétaires. Faute d'exécution par ceux-ci, les travaux peuvent être exécutés d'office par les services communautaires, aux frais des propriétaires.



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ, IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :

- BROYAGE
- COMPOSTAGE
- PAILLAGE

Municipalité des communes de la Vallée de l'Aglo - VALORIZON - arS

Acteurs économiques



Commerces et Services

La Maison Jacquet
TRAITEUR
www.lamaisonjacquet.fr
Le Bourg
19330 CHANTEIX
lamaisonjacquet@gmail.com
06 14 23 02 78

Marie-Thérèse BOUYSE
Assistante maternelle
Le Bourg
05 55 29 40 38 97

Ets Marc Roche
Le Moulin du Deroc
19330 CHANTEIX
rochemarc@orange.fr
06 08 89 11 00
05 55 29 31 77

Melilotus
Plantes Aromatiques
et Médicinales
Audrey Benavent et Julien Barataud
<http://www.melilotus.fr>
contact@melilotus.org

LE FOURNIL DU BREZOU
Boulangier
Pierre Bailloux
Le Baspeyrat
lefournildubrezou@yahoo.com
05 87 01 14 18

LA BORIE DES 4 PATTES
PENSION CHIENS CHATS & NACS
Géraldine MEYNARD
lucien.meynard@sfr.fr
<https://sites.google.com/site/borie4pattes/>
Tél: 06/33/67/72/54
LA BORIE
19330 CHANTEIX
6 km A20/2km péage A89

Entreprises et artisans

LE DOMAINE DU FUSTIER
Terrassement Assainissement
LACROIX GILLES
Aménagement Extérieur
LA BORDERIE
19330 CHANTEIX
06 19 02 12 48
gil.lacroix@gmail.com

**Plomberie
Chauffage**
Ets. HAAS
Entretien - Dépannage
Champeaux
19330 CHANTEIX
ulrich.h2as@gmail.com
06 74 76 67 45

**Menuiseries
PVC-Alu-Bois**
Le savoir-faire
pour vos fenêtres
Idéal Pose
Fenêtres Portails
Portes Clôtures
Volets Stores
Garde-corps Vérandas
Dominique BORDAS
Chauzu - 19330 Chanteix
Site : idealpose19.com
Port. 06.26.28.56.15
Tél./Fax 05.55.88.27.15

**SARL
DES BARRIERES
ROUANNE**
XAVIER & BAPTISTE
Terrassement - Assainissement
06 81 54 04 76
sarldesbarrieres@gmail.com

Cyril LALLEMENT
EN BOITE
Le Bourg
06 30 11 20 99

*Créations de décorations en
bois, mobiliers, pièces sur
mesure, gravure laser.*
LIVET ERIC
11 Impasse de la Pierre bleue
19330 Chanteix
0762093384
ebcreabois@gmail.com
Retrouvez moi sur www.ebcreabois.fr
Siret : 89407903700012
Eb-crée-bois
L'atelier créatif

Thibaut Julien
06 95 96 54 39
ARBO' CORDES
arboriste grimpeur
La Borderie
19330 Chanteix
élagage
taille raisonnée
abattage démontage
arbocordes@outlook.com

Au vu du contexte national de crise sanitaire, la municipalité, en soutien au monde économique, publie cette page spéciale «acteurs de la vie économique de Chanteix». Les acteurs économiques de la commune y sont répertoriés gratuitement. En cas d'oubli, merci de vous adresser à la Mairie.



Acteurs économiques

Entreprises et artisans

Aurore LASCAUX



REACTIVE IMMO

reactive.immo.limousin@gmail.com
reactive-immo.fr

06.75.19.66.99

Mandataire indépendante

Agence Réactive Immo
Siège social : allée de Franteau - 87 210 Le Dorat
06.99.98.50.98

Sébastien CHALAUD

TRAVAUX AGRICOLES



Le Bouchailloux 19330 Chanteix

06 19 69 01 65

P&P RACING

Spécialiste de la préparation des moteurs thermiques dans le secteur de l'automobile

Mr PASCAREL

La Rue
06 09 48 05 58

Proprietes-privées.com

La nouvelle espèce immobilière

Olive-Anne AMBLER

Agent commercial indépendant
oa.ambler@proprietes-privées.com
06 40 05 90 65



0 805 13 00 17

STRESS

- Eczéma
- État dépressif
- Anxiété
- Panique
- Burn-out
- Douleurs
- Insomnie

Avec l'hypnose, j'apprends à décompresser et lâcher prise...

GERER ET EVACUER SES ANGOISSES ET SON STRESS, ATTENUER LA SOUFFRANCE PHYSIQUE ET EMOTIONNELLE, Mais aussi : RETROUVER LE SOMMEIL, ARRETER DE FUMER...

centreajc

45, av. Maréchal Foch
19100 BRIVE la GAILLARDE

Julie Valadas
brive@centreajc.com

05 19 07 14 53

www.centreajc.com

Accompagnement à l'orientation scolaire et professionnelle

Sophie Godillon

06 79 36 77 15

COACH

<http://sophiegodillon.wixsite.com>



Hébergements, loisirs, artiste



Gîte pour 9 à 10 personnes

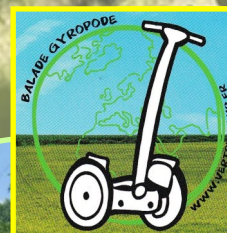
La belle verte

Impasse du fournil, Le Baspeyrat
19330 Chanteix

06 87 08 87 90

bellevortecorreze@gmail.com

<https://labelvertecorreze.wixsite.com/labelverte>



VERTPLEINAIR

Balade Gyropode
06 84 61 89 64

[www.vertpleinair.fr/
contact@vertpleinair.fr](http://www.vertpleinair.fr/contact@vertpleinair.fr)

ONDE CLAIRE

Gîte de France
Le rebourg
www.gites-de-france.com



LE CATINEL

Gîte de France
Jean Michel Chastanet
le chastang
www.gites-de-france.com



Christelle WABLE

**Sculptrice Céramiste
Plasticienne**

La forge de chazu



cv-wable.jibbo.com

Les agriculteurs

Sylvie BARRAT - Eyzac
Pascal BOSSOUTROT - Le Baspeyrat
Bernadette BOURDET - Chauzu
Jean-Michel CHALAUD - Le Bouchailloux
Laurent DUMAS - Fleygnac
Laurent MARSALÉIX - Le Laca
José MAURY - Rochefort

GAEC MELILOTUS - Le Bourg
Jean MOUZAT - Bellevue
Xavier ROUANNE - Les Barrières
Jean-François TRARIEUX - Le Boucheteil
Jean Pierre VERGNE - La Borie
Georgette VERLHAC - Le Rebourg

Au vu du contexte national de crise sanitaire, la municipalité, en soutien au monde économique, publie cette page spéciale «acteurs de la vie économique de Chanteix». Les acteurs économiques de la commune y sont répertoriés gratuitement. En cas d'oubli, merci de vous adresser à la Mairie.



**Bonne
Année
2022**

**Votre Maire
Jean MOUZAT**

**Le Conseil Municipal
et le personnel communal**

Vous présentent leur meilleurs vœux !





Chanteix
Janvier 2022